

**KENTRON**  
REVUE PLURIDISCIPLINAIRE  
DU MONDE ANTIQUE

**Kentron**

Revue pluridisciplinaire du monde antique

16 | 2000

Arguments / Philologies

---

## Neuf notes égyptiennes

Bernard Boyaval

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/kentron/2339>

DOI : 10.4000/kentron.2339

ISSN : 2264-1459

### Éditeur

Presses universitaires de Caen

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2000

Pagination : 83-92

ISBN : 2-84133-133-4

ISSN : 0765-0590

### Référence électronique

Bernard Boyaval, « Neuf notes égyptiennes », *Kentron* [En ligne], 16 | 2000, mis en ligne le 18 octobre 2017, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/kentron/2339> ; DOI : 10.4000/kentron.2339

---



*Kentron* is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 3.0 International License.

## NEUF NOTES ÉGYPTIENNES

### Quelques additions sur la mortalité saisonnière en Égypte gréco-romaine

Il n'est pas aisé d'appréhender les rythmes de la mortalité saisonnière en Égypte gréco-romaine. Même à partir de 22 av. J.-C., quand la conversion des jours égyptiens en calendrier julien ne pose plus de problèmes, l'interprétation de nombreuses dates (années régnales ou vécues ?) et les conditions antiques d'enregistrement des décès demeurent soumises à des incertitudes. C'est pourquoi tout nouvel élément est signe d'intérêt, en ce domaine.

Brent D. Shaw vient de consacrer quatre pages à ce sujet, dans un article intitulé « Seasons of Death : Aspects of Mortality in Imperial Rome », *JRS* 89, 1996, 121-124. Il y a transposé en graphiques (o. l. 122 fig. 14) les données épigraphiques que j'avais rassemblées sur ce thème, dans le *Livre du Centenaire de l'IFAO*, 1981, 281-286, auxquelles il a ajouté celles des déclarations de décès que L. Casarico a groupées, un peu plus tard, dans les *Corpora Papyrorum Graecarum* n° 2, 1985 (ces dernières à compléter maintenant par la liste d'U. Molyviati-Toptsi, *ZPE* 77, 1989, 281-282). Enfin, pour comparer les courbes Boyaval et Casarico à celles de l'Égypte actuelle, Shaw a joint deux autres graphiques (o. l. 124 fig. 15-16), empruntés à l'*Annuaire statistique de l'Égypte* et concernant les années 1923 et 1926, retenues comme années-types (sur les raisons de ce choix, cf. o. l. 123 note 86).

Voici quelques ajouts à cet article.

O. l. 121 et 122, Shaw a commis deux erreurs sur ma contribution au *Livre du Centenaire*. Il y affirme que j'ai limité le matériel utilisé aux seules étiquettes de momies : « *For the Nile Valley riverine environment there exists a detailed study by Boyaval based on mummy certificates.* » Or, ma liste de références, *Livre du Centenaire* 283, associe étiquettes et épigraphie funéraire postaugustéenne (*Sammelbuch*, Recueil de G. Lefebvre) pour que toutes les données soient utilisables, sans distinction de matériel. D'autre part, Shaw s'est trompé dans la répartition arithmétique des sources : j'ai recensé 217 témoins en Basse-Égypte et 389 dans le reste du pays, Haute et Moyenne-Égypte Fayoum compris, et non « *217 cases for the ecological zone of Upper Egypt [...] and 389 for the zone of Lower Egypt* ».

La fig. 14 de son article groupe trois courbes de mortalité saisonnière :

- 1- Déclarations de décès = Casarico (trait continu)  
(la plupart fayoumiques)
- 2- Basse-Égypte = Boyaval (tirets)  
(stèles)
- 3- Haute-Égypte = Boyaval (pointillés)  
(stèles et étiquettes)

O. l. 123, je lis à leur sujet : « *first the graphic curves produced by these data are oddly erratic in a fashion not characteristic of most known seasonal mortality distributions. Secondly, the data are mutually contradictory.* »

Les contradictions ne sont pas évidentes. Géographiquement proches, Fayoum et Basse-Égypte (courbes 1 et 2) présentent des suites de pics et de creux à peu près parallèles, même s'ils ne sont pas exactement synchrones ni d'égale intensité : janvier-février y sont des mois de forte mortalité (plus élevée au Fayoum), suivis d'un reflux en mars-mai (plus net aussi au Fayoum). Une seconde poussée de mortalité apparaît ensuite, un peu plus tôt en Basse-Égypte (juin) qu'au Fayoum (juillet-août). Un troisième pic atteint le Fayoum en octobre, la Basse-Égypte en novembre. Ainsi l'ensemble Fayoum-Basse-Égypte révèle plutôt des convergences. Ce sont peut-être les écarts chronologiques entre Fayoum et Basse-Égypte qui ont frappé Shaw, mais ceux-ci ne dépassent jamais le mois, ce qui paraît peu significatif vu le petit nombre des sources.

Shaw insiste avec raison sur un point. Il est certain que la courbe de la Haute-Égypte (n° 3) diffère complètement des deux précédentes. Elle dessine un creux pendant les mois d'hiver (septembre à février) et un pic à l'arrivée des chaleurs (mars et mois suivants). Mais, d'une part, la différence de climat est nette entre le delta, sous influence méditerranéenne, et la vallée qui est torride dès mars ; d'autre part, cette montée à la belle saison, que j'avais observée dans l'Antiquité, trouve un écho net dans les graphiques de 1923 et 1926.

Il ne subsiste qu'une différence, en saison froide : à l'opposé des sources antiques, les hivers de 1923 et 1926 ne révèlent aucune poussée de mortalité.

## **La répartition des noms à Kom Abou Billou**

Les coéditeurs des archives du scribe Pétaus, U. et D. Hagedorn, L. C. et H. C. Youitie, *Das Archiv des Petaus, Pap. Colon.* 4, 51, 1969, ont été frappés par l'écrasante prédominance de quelques noms propres dans les villages de sa circonscription. À Kerkésoucha Orous (166 porteurs de noms), Hôros est le plus fréquent (20,4 %) devant P(h)anèsis (19,8 %). À Ptolémaïs Hormou (351 porteurs), Ischyriion représente 28,7 % des noms. À Syrôn Kômè (394 porteurs), Pathynis (23,8 %) et Paaus (19 %) dominent largement, suivis d'autres noms qui frôlent les 12 %.

En était-il de même ailleurs ?

Le cas de Kom Abou Billou mérite d'être examiné sous cet angle, vu le nombre élevé des dénominations individuelles (497 relevées en 1999<sup>1</sup>), sur un matériel entièrement fait d'épithètes, ce qui exclut qu'un même porteur y figure plusieurs fois.

Même si ce recensement est incomplet (des stèles de Kom Abou Billou ont fait l'objet de publications très dispersées et d'autres doivent être encore inédites dans l'antiquariat ou des collections privées), il peut avoir l'intérêt, qu'on accorde de nos jours aux sondages, d'indiquer une tendance générale.

Celle-ci est claire : aucun nom n'y atteint des taux de représentation élevés.

Pour éviter une liste fastidieuse, je n'ai retenu que les noms ou groupes de noms les plus fréquents

Apollos, Apollon et autres dérivés	21 ex. 4,2 %
Dydimos / -mè / -mion	17 ex. 3,4 %
Hèraklas / -klès / -kleia et autres dérivés	35 ex. 7,04 %
Isas / Ision / Isis et autres dérivés	10 ex. 2 %
Némésas / -sous / -sion et autres dérivés	13 ex. 2,6 %
Thaneus / -neutis / -neutin	11 ex. 2,2 %

Kom Abou Billou fournit *trois fois plus* de porteurs que Kerkésoucha Orous. Mais, mis à part le groupe au nom d'Hèraklès, les noms typiques de Kom Abou Billou comme Némésas et dérivés, Thaneus et autres, sont au-dessous de 3 %.

Le phénomène observé dans la circonscription de Pétaus n'est donc peut-être pas général.

## L'Égypte gréco-romaine est-elle un bon observatoire de la démographie antique ?

Pour répondre à cette question, il faut pouvoir comparer les données biométriques de l'Égypte à celles des autres régions de la *Romania*. Presque toute la documentation funéraire nilotique en langue grecque date des premiers siècles de notre ère<sup>2</sup>. Dans son bilan de productivité en données parallèles du monde latinophone, M. Clauss<sup>3</sup> a limité ses investigations à l'Occident contemporain, ce qui permet une comparaison instructive.

En 1973, sur 66 localités d'Europe et d'Afrique rassemblées par Clauss, 5 dépassaient 1000 données, Rome (9980 témoins) dominant largement les quatre autres (1000 à 1600), 7 se situaient entre 1000 et 500, 8 entre 500 et 250, une large majorité (36, soit 54,5 %) entre 250 et 100, 10 enfin à moins de 100.

1. Pour les sources, cf. *Kentron*, vol. 12, fasc. 2, 1996, 65, et *ZPE* 114, 1996, 115-140.

2. *ZPE* 21, 1976, 217-243.

3. *Chiron* 3, 1973, Tabelle X, 415-417.

En 1976, une quasi-coïncidence chronologique qui accroît l'intérêt de la comparaison, les cinq nécropoles les plus productives de l'Égypte<sup>4</sup> fournissaient

169	données	à Kom Abou Billou / Térénouthis
127	données	à Tehneh / Akôris
79	données	à Akhmîm / Panopolis
63	données	à Alexandrie
55	données	à Tell el-Yahoudijeh / Léontopolis.

Les trois dernières étaient donc au niveau des dix sites les plus pauvres d'Occident. Ce n'est pas surprenant pour Tell el-Yahoudijeh qui n'était qu'une modeste colonie juive de l'arrière-pays égyptien. En revanche, il est stupéfiant qu'Alexandrie ait produit si peu de données.

Par l'ampleur de son urbanisation, l'Égypte émerveillait les Grecs. Villages et villes s'y comptaient « par milliers » et, en plus des trois capitales, Memphis, Héliopolis et Thèbes, « on comptait une centaine de vraies villes, centres d'administration et lieux saints d'importance nationale »<sup>5</sup>. Or, en 1976, c'étaient paradoxalement deux petits villages qui donnaient d'elle la plus abondante représentation démographique, Kom Abou Billou et Tehneh, qui avaient alors produit autant ou plus de données que Capoue, Milan, Tarquinies ou Ravenne. Les fouilles récentes n'ont rien changé. Elles ont simplement accru la productivité de Kom Abou Billou qui, maintenant, atteint 378 témoins<sup>6</sup>. C'est toujours un petit village qui offre la plus abondante représentation de l'Égypte, mais il le fait médiocrement, comparé à ses rivaux latins d'Occident : avec 388 et 359 données, Theveste et Mastar ne sont qu'aux quatorzième et quinzième rangs dans le domaine romain.

La réponse à la question posée dans le titre est donc négative.

## Fonctions et métiers à Kom Abou Billou

Fonctions et métiers sont rares dans l'épigraphie funéraire grecque d'Égypte. Ainsi, j'en ai relevé à peine plus de 7 % en 1975, sur les étiquettes de momies (*ZPE* 18, 51 note 7) Ils semblent avoir été encore plus rares à Kom Abou Billou : 12 exemples sur 523 documents en 1996, soit 2,2 % (SB 699, 5829, 9996 / 877, 10162 / 538 et 546, *BIFAO* 78, 1978, 237 n° 3, AO 48, 1980, 342 n° 9 (corr. dans *CdE* 56, 1981, 345 n° 14), 344 n° 10, 345 n° 11, *SFKAB*, 1985, 32-33 n° 142, *ZPE* 114, 1996, n° 2 et 122 n° 33).

Confirmation d'un fait souligné dans *SFKAB* 33, les fonctions y sont plus rares que les métiers. On ne peut alléguer ici qu'un ex-*agoranome*-ex-*gymnasiarque* (*SFKAB* 142) et un officier de l'armée lagide (SB 5829 = E. Bernard, *Inscr. métr.* 1969, 75-80 n° 10).

4. *ZPE* 21, 1976, 223.

5. *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, J. Yoyotte (dir.), Paris, Hazan, 1959, 298.

6. *Kentron*, vol. 12, fasc. 2, 65, et *ZPE*, 114, 1996, 115-140.

Parmi les métiers, plusieurs ne suscitent guère de commentaires, ce sont des apparitions isolées : un *koureus* (SB 10162 / 546) qui pouvait être un barbier, un tondeur de troupeaux ou les deux à la fois (Liddell-Scott-Jones s. v.), un matelot (Cde 56, 345), un orfèvre (AO 48, 345), un serrurier (ZPE 114, 116), un marchand de légumes (o. l. 122).

En revanche, quatre métiers méritent une attention particulière qui, à ma connaissance, ne leur a pas été accordée.

Il y a d'abord le *poiètès kai epigrammatographos* Hérénius de BIFAO 78, 1978, 237, qu'on peut imaginer auteur d'épithames métriques en mémoire des notables du secteur. Loukis (Lucius) de SB 10162 / 538 était *othôniapôlès*, « marchand de lin », une des matières de base de la momification et de l'inhumation (A. Bataille, *Memnonia*, 1952, 211-212). On peut supposer aussi une vocation funéraire à l'*hydrophoros* Héron (SB 9996 / 877), car « le port de l'eau », pour désaltérer les morts, était un acte important de la pratique rituelle égyptienne (Bataille o. l. 265-266 et par ex. E. Bernand o. l. 85-89 n° 13). Reste l'*artymatopôlès* de SB 699 (LSJ s. v. « dealer in condiments »). Dans la momification intervenaient des substances telles que l'huile de cèdre, le genévrier-cade, de la myrrhe, de la canelle (nomenclature détaillée dans Bataille o. l. 209) dont certaines pouvaient être de la compétence de cette profession.

Ces quatre métiers peuvent avoir été liés par la même finalité funéraire. Y avait-il un atelier d'embaumeurs à Kom Abou Billou ?

## Une restitution contestable

Parmi les 173 épithames qu'ont publiées Abd El-Hafeez, Abd El-Al, J.-Cl. Grenier et G. Wagner dans les *SFKAB* éd. Recherche sur les civilisations, 1985, figure un petit monument qui commémore une défunte peut-être âgée de trente ans (le *lambda*, pointé, est incertain). C'est le n° 89 p. 24 et pl. 22.

Les éditeurs y ont lu son nom : Taar... is

En commentaire, ils ont ajouté qu'il faut « *probablement restituer* » Taarsiësis, puisque ce nom est déjà attesté « *une fois* » à Kom Abou Billou (SB VIII, 10162 / 550).

S'ils ont exactement évalué la lacune en la fixant à quatre lettres, on peut tout aussi vraisemblablement proposer Taarpaësis, puisque ce nom est également attesté *une fois* à Kom Abou Billou (ZPE 114, 1996, 116 n° 3).

Le « *probablement* » de *SFKAB* 24 est donc de trop et la lacune doit rester vide.

## Sur une épithame d'Hermoupolis

Depuis sa première édition (P. Perdrizet, *Mélanges Bidez*, 1934, 719-727), on a souvent republié l'épithame du fils d'Épimaque (bibliographie dans E. Bernand, *Inscriptions métriques*, 1969, n° 97, 377-778). Le défunt s'y vantait d'être « un mort qui sent bon » (v. 4 *euôdès nekros*).

Les commentateurs ont insisté sur son hostilité au rituel égyptien de la momification (ex. A. D. Nock, « A Greek protest against mummification », *JEA* 21, 1935, 75). Cette hostilité portait sur un aspect matériel très précis, les mauvaises odeurs des nécropoles après déposition des corps dans des chambres funéraires mal closes : « ce n'est pas auprès de moi que tu seras incommodé par la désagréable odeur de l'huile de cade » (trad. Bernard des vv. 2-3 et commentaires 381). Mais ils ont négligé un autre thème : son refus, quatre fois répété, de toute manifestation de deuil à son sujet :

– v. 16 : « Ne pleure pas » (apostrophe au passant) ;

– vv. 17-18 : « C'est précisément parce que je déteste les larmes [...] que j'ai demandé de ne pas utiliser pour moi les femmes appelées pleureuses » ;

– v. 22 : « Je lui ai prescrit [à son cousin] de ne point se lamenter du tout sur moi » ;

– v. 28 : « Les lamentations que provoquent les morts ne me font pas plaisir. »

Sur les autres épitaphes métriques, les défunts acceptent l'expression physique du deuil chez leurs proches (gémissements, poitrine qu'on frappe, etc.) et les prient affectueusement d'y renoncer ensuite<sup>7</sup>.

Témoins ces textes du volume de Bernard :

– N° 5 v. 20 (conseil du défunt à son père) : « Ne te torture pas toi-même, mais souviens-toi de l'existence » ;

– 6 v. 22 : « Ne torture plus ton âme, mon frère, à cause de mes peines » ;

– 11 v. 7 : « Dîtes à ceux qui m'aiment de mettre fin à leurs gémissements et à leur chagrin » ;

– N° 33 v. 19 : « Finis de te lamenter et de te frapper la poitrine, cesse de me pleurer, ô mon épouse » ;

– 71 vv. 13-14 : « Mère regrettée, endors ta plainte qui nourrit ta douleur et te torture en vain » ;

– 75 vv. 1, 10-11 : « Père [...] abandonne ton chagrin [...] détourne-toi des sanglots et exhorte ma mère à déposer son chagrin. »

À l'opposé de cette attitude, le fils d'Épimaque a interdit, de son vivant, toute extériorisation du deuil et le rappelle brutalement aux vv. 17 et 22 (« j'ai demandé », « j'ai prescrit »).

Datée probablement du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. (Bernard 379 note 1), la stèle d'Her-moupolis révèle une volonté de retenue affective qui rappelle le vieil idéal masculin et civique de la Grèce classique, en vertu duquel il était indigne d'un citoyen de s'abandonner au deuil (ex. G. Hoffmann, *La Jeune fille, le Pouvoir et la Mort dans*

---

7. Pour deux raisons, inégalement développées selon les stèles : prolonger le deuil est inutile, puisque la mort est inévitable ; les survivants doivent d'abord songer à vivre.

*l'Athènes classique*, 1992, 335). Plus tard, cet idéal a encore joui d'une grande faveur dans les milieux teintés de stoïcisme. Un exemple suffit : la *Consolation à Apollonios* attribuée à Plutarque (éd. J. Hani, *Ceuvres morales* II, 3-89, 1985), proche dans le temps de notre épitaphe et marquée par l'influence stoïcienne (Hani 26-31), développe le même thème au moyen d'anecdotes édifiantes sur la retenue de quelques Grecs illustres, Anaxagore, Périclès, Xénophon, Dion de Syracuse, Démosthène, Antigone Gonatas, à l'occasion de deuils cruels (118D-119D)<sup>8</sup>.

Un mot m'amène à supposer une influence stoïcienne sur cette stèle. Le « Destin » qui a provoqué la mort de l'enfant y est désigné par le mot *Heimarménè* (v. 13). C'est un mot typique de cette école (Hani 30) et son extrême rareté dans les textes documentaires (Bernard 383 note 10) lui donne ici plus de poids.

La famille d'Épimaque était d'un niveau social élevé (père ex-agoranome et propriétaire de chevaux de course, vv. 5-10). On a donc là un témoignage, précieux par son unicité et son origine géographique, de résistance hellénique à la culture indigène, et aussi peut-être de la diffusion d'un courant de pensée dans un milieu de notables locaux.

## L'arrondissement des âges à Kom Abou Billou

Dans une enquête groupant inscriptions et papyrus nilotiques, R. Duncan-Jones, « Age-rounding in Egypt », *ZPE* 33, 1979, 169-177, avait cru déceler une tendance à amplifier le nombre des âges terminés par le chiffre 6. Mais W. Horbury et D. Noy, *Jewish Inscriptions of Graeco-Roman Egypt*, 1992, 107, ont constaté qu'il n'en est rien dans la documentation juive d'Égypte et de Cyrénaïque : « *there is no trace of this.* »

Il m'a semblé opportun de mener une analyse parallèle sur la nécropole de Kom Abou Billou, devenue, de loin, la plus productive d'Égypte en données biométriques, grâce aux accroissements spectaculaires de sa documentation depuis deux décennies. J'ai utilisé *SB* 619, 693-703, 2646 et 3944 (*ZPE* 21, 1976, 218 note 2), 5829, 6585, 7311, 9996 / 857-877, 10162 / 512-637, *BIFAO* 72, 1972, 139-149, *BIFAO* 78, 1978, 235-258, *AO* 48, 1980, 330-355, *SFKAB* 1985, *BSAA* 44, 1991, 169-200 (corr. *CE* 68, 1993, 229-233 et *ZPE* 101, 1994, 113-119), enfin, *ZPE* 114, 1996, 115-140. Ce n'est pas une liste exhaustive des sources (d'autres stèles de Kom Abou Billou sont encore dispersées çà et là, dans des collections privées ou en cours de publication), mais le nombre de ces témoignages (près de 400) suffit pour nous livrer des tendances fiables.

Voici les chiffres :

---

8. Dans les six cas évoqués par ces anecdotes, il s'agit de la mort d'enfants, des fils, sauf pour Démosthène (« la fille unique qu'il aimait tendrement », Hani 82). Il n'est pas dénué d'intérêt de souligner que la même relation de parenté est en jeu sur la stèle d'Épimaque.



6 ans	13 ex	36 ans	4 ex
16 ans	6 ex	46 ans	0 ex
26 ans	4 ex	56 ans	2 ex

Dans les six premières décennies de la vie (au-delà, les effectifs sont dérisoires), les défunts déclarés à x6 ans ne sont *jamais* majoritaires, d'autres âges y sont mieux représentés. De 1 à 9 ans, on dénombre 13 morts à 3 ans et 17 à 4 ; de 10 à 19, on a 9, 7 et 8 morts à 14, 17 et 19 ans ; de 20 à 29, les 4 défunts de 26 ans sont largement devancés par les 13 de 25 ans ; de même, entre 30 et 39 ans, 10 défunts ont été déclarés morts à 35 pour 4 seulement à 36 ; enfin, à partir de 40, les décédés à x6 ans sont quasiment inexistantes tandis que prédominent nettement les arrondissements aux multiples de 5 : 14,7, 13 et 14 respectivement à 40, 45, 50, 60 ans.

Se confirme donc la tendance déjà manifeste il y a 20 ans (*ZPE* 21, 1976, 226-227) : l'arrondissement des âges se produit surtout à partir de 40 ans et aux multiples de 5. Sur deux gros dossiers épigraphiques au moins, Duncan-Jones s'est trompé.

D'autre part, on ne peut rien tirer, sur ce sujet, des dossiers épigraphiques de Tehneh, Akhmîm et Alexandrie, vu le tout petit nombre de leurs témoignages (*ZPE* 21, 223).

Faut-il voir dans des groupements fortuits comme celui-ci,

SB 10162 / 579	26 ans
SB 10162 / 580	16 ans
SB 10162 / 581	6 ans
SB 10162 / 587	6 ans
SB 10162 / 605	36 ans

l'origine de cette erreur ?

## Les Artémis du nome Panopolite

O. Masson (*ZPE* 66, 1986, 126-130) a réduit à néant, définitivement me semble-t-il, la vieille hypothèse de W. Schulze (*Rh. Mus.* 48, 1893, 254) qui voyait en *Artemeis*, attesté par l'épigraphie grecque d'Asie Mineure, un nom de femme indigène, concurrent du nom grec *Artemis*. Il a montré qu'Artémeis est simplement « un avatar orthographique » d'Artémis, dû à la confusion phonétique *i / ei* (o.l. 129 et notes 25-26). L'Égypte gréco-romaine fournit une abondante moisson des deux formes (*Namenbuch* de Preisigke 57, *Onomasticon alterum* de Foraboschi 54).

Aux quatre lignes qu'O. Masson (130 et note 29) a consacrées aux témoignages égyptiens, il me paraît opportun d'ajouter quelques remarques sur l'emploi de ce nom dans le Panopolite et la possibilité d'un groupement familial.

Les dictionnaires d'onomastique, qui ne peuvent pas dresser la liste de *tous* les témoignages *situés* d'un nom propre, masquent à son sujet une réalité intéressante :

son extrême abondance dans ce terroir de Haute-Égypte. Sans faire un recensement général (peu utile à notre propos présent), on peut souligner, par exemple, qu'on n'en dénombre pas moins de 23 emplois sur les seules étiquettes de momies panopolitaines du Louvre (*CRIPEL* 5, 1979, 295). À côté d'Artémis-Artémeis, les plus représentés (16 ex.), on y trouve quelques Artémin-Artémeïn (5 ex.) et des emplois isolés d'Artémon et Artémia. Or, le *Namenbuch* et l'*Onomasticon* sont muets sur Artémin-Artémeïn et Artémia. Ce sont donc des noms à ajouter à l'onomastique nilotique.

Un groupe mérite notre attention, car Artémis y apparaît dans un contexte sacerdotal, comme mère de trois défunts :

– *CEML* 39 Artémis mère de Senpsansnôs la cadette qui est *hiérissa*, épouse d'Apollonios ;

– *CEML* 908 Artémis mère de Senpsansnôs ;

– *CEML* 954<sup>9</sup> Artémis mère d'Hatrès qui est *hiérous*, épouse d'Apollonios.

Plutôt que d'y voir plusieurs familles, il est tentant d'imaginer une seule Artémis dans une famille qui aurait exercé des fonctions sacerdotales sur deux générations au moins. En faveur d'une unique famille, on peut, en effet, invoquer l'homonymie du couple géniteur, Artémis-Apollonios, et des deux filles, Senpsansnôs.

Deux sacerdoces sont imprécis (*hiérous* et *hiérissa*), mais le troisième nous informe un peu plus. Les ptérophores étaient ainsi appelés à cause des plumes de rapaces qu'ils portaient dans leurs fonctions (cf. W. Otto, *Priester und Tempel* I, 86, *P. Tebt.* II, 55, *OGIS* I, 96, dans l'ancienne bibliographie, et plus simplement Liddell-Scott-Jones, éd. 1968, 1547, s.v. *pterochoras*<sup>10</sup> : « a name of certain sacred officers in Egypt, so called from the hawk's wing worn on their heads »). C'étaient des insignes du culte d'Horus et, comme les Grecs ont fait d'Apollon son « équivalent » (F. Dunand et Chr. Zivie-Coche, *Dieux et Hommes en Égypte*, 1991, 225, 239, 265), on ne saurait s'étonner que ce ptérophore, évidemment indigène, ait eu Apollonios pour nom. En effet, il y a eu un culte d'Horus à Bompaé, village voisin de Panopolis (*CEML* 53<sup>11</sup>), et il y a un second ptérophore attesté dans le secteur, sur une autre étiquette panopolitaine du Louvre (*CEML* 890<sup>12</sup>).

Ce culte d'Horus-Apollon à Bompaé expliquerait l'abondance des Artémis, homonymes de la sœur jumelle d'Apollon, en territoire panopolitain. Il n'est pas non plus sans rapport avec la fréquence des noms helléniques ou hellénisés qui rappellent Apollon sur les mêmes étiquettes du Louvre (index du *CRIPEL* 5, 294, pour les formes grecques, et 306, 322, pour les hybrides gréco-égyptiens Papolleus, Papollon,

---

9. *CRIPEL* 2, 1974, 179 ; 4, 1977, 231 et 242.

10. Ce nom nous est parvenu en plusieurs variantes.

11. *CRIPEL* 2, 183.

12. *CRIPEL* 4, 226.

Tapollon). De plus, on ne peut exclure d'autres lieux culturels en l'honneur d'Horus-Apollon dans des localités voisines du même nome.

### Sabbataios de Teberkythis

Ce Juif d'Égypte nous a laissé son épitaphe, rééditée en dernier lieu par W. Horbury et D. Noy, *Jewish inscriptions of Graeco-Roman Egypt*, 1992, 173-174, n° 98. Elle provient de Léontopolis / Tell el Yahoudijeh.

Voici leur traduction et leur commentaire du toponyme :

*[Tomb of] Sabbataios, from Teberkythis, who caused pain to none. About 40 years old. In the 20th year. Epeiph 15. The place-name Teberkythis is not otherwise attested, and it was presumably a small village. This is the only prose inscription from Tell el Yehoudieh to specify the deceased's original home, which suggests that the Leontopolis temple did not make the town into a major burial site for Jews from elsewhere in Egypt.*

Nous ignorons tout de Teberkythis, et une éventuelle apparition de ce toponyme sur d'autres documents ne nous aiderait peut-être pas à le localiser, tant sont nombreuses les homonymies dans l'Égypte antique (ex. dans *PLB* 19, 1978, 250 note 187, où une Crocodilopolis pourrait être un obscur village panopolitain sans rapport avec la célèbre et populeuse métropole de l'Arsinoïte).

De même, on ne sait rien de la taille et de la population de Léontopolis, qu'on n'a jamais pu comparer à celles d'autres sites. Seule certitude aujourd'hui, Léontopolis est un des cinq sites d'Égypte les plus productifs en épitaphes grecques (*ZPE* 21, 1976, 223) et le plus fécond des sites juifs de la région (Horbury-Noy n° 29-104, 51-181).

Il me semble donc vain de vouloir tirer des conclusions de la seule stèle de Sabbataios, sur la capacité de Léontopolis à accueillir des Juifs d'ailleurs. En revanche, il semble opportun de se demander pourquoi un Juif d'une autre localité a laissé son corps et son épitaphe à Léontopolis.

On peut imaginer que Teberkythis, comme beaucoup de villages, n'ait pas possédé de *nekria* où enterrer ses morts. Il y avait peut-être alors un périmètre réservé aux Juifs de Teberkythis dans la nécropole de Léontopolis. À l'appui de cette hypothèse, je vois deux arguments non négligeables : autour de Léontopolis, on sait qu'il y avait d'autres petites colonies juives (L. Robert, *Hell.* 1, 1940, 24, a insisté sur cette dissémination) ; d'autre part, la provenance géographique des défunts inhumés hors de leur village d'origine était, *ailleurs aussi*, notée : les défunts inhumés à Panopolis mais originaires des petits villages circonvoisins ont été qualifiés *apo Bompaé*, *apo Psôneôs* etc. (cf. *CEMG* à partir du n° 1669).

Faut-il en conclure que Teberkythis était à la périphérie de Léontopolis ?

Bernard BOYAVAL  
Université de Lille III